



DEMANDE D'ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE STATIONNEMENT

A DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT 15 JOURS AVANT LA DATE D'INSTALLATION SOUHAITÉE

Monsieur le Maire,

Je soussigné :(Nom+Prénom).....

Demeurant à (adresse complète).....

..... Tél :

sollicite - pour mon compte personnel (Rayer les mentions inutiles)

- pour le compte de : (nom+prénom ou raison sociale)

Demeurant à (adresse complète):

En cas de déménagement, veuillez trouver ci-dessous ma nouvelle adresse :

.....

UNE PERMISSION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LA MISE EN PLACE PROVISOIRE DES INSTALLATIONS PRECISEES CI-APRES:

Installations provisoires

- Echafaudage,
Nombre :..... Surface au sol :.....
- Bennes à ordures ou à matériaux
Nombre :..... Surface au sol :.....
- Dépôt de matériaux de chantier
Nombre :..... Surface au sol :.....

Stationnement de véhicules :

- V.L. :
Nombre :.....
- P.L. :
Nombre :.....

Autres, (à préciser) :.....

* Cocher la case correspondante

Nature des travaux :

DP n°..... délivrée le

PC n°..... délivrée le

☞ Vous devez déposer un permis de construire ou une déclaration de travaux pour les travaux suivants : une construction, un agrandissement, un aménagement de garage en pièce à vivre, une construction de loggia, une véranda, une terrasse, un abri de jardin, de voiture, un mur de clôture, un changement de haie en mur, une réfection totale ou partielle de toiture, une pose de vélux, un changement de menuiserie ou de teinte, un ravalement de façade, une piscine.

Date d'installation souhaitée :

Date de repliement des installations :

Entreprise chargée de réaliser les Travaux (raison sociale et adresse) :.....

.....

Situation exacte du chantier (N° Rue, lieu-dit) :

Propriétaire :

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à :

Le

Signature :

MAIRIE - 12, rue Armand Bazin - 42140 Chazelles-sur-Lyon - Tél. +33 (0)4 77 54 20 20 - www.chazelles-sur-lyon.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie et seront utilisées uniquement pour la finalité de leur traitement. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services concernés. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpd.mairie@chazelles-sur-lyon.fr